

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE

LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance extraordinaire tenue le lundi 27 avril 2015 à 12 h 00 par conférence téléphonique.

Sont présents M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal; Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil; M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal; M. Gilles Dequire, membre du conseil de la Ville de Montréal; M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval; Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny; M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal; M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac. Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin, assistent à la séance. PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC QUANT À LA GOUVERNANCE DU TRANSPORT EN COMMUN DANS LE GRAND

CE15-106

MONTRÉAL

Il est résolu d'approuver la position de la Communauté énoncée au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante concernant la proposition du gouvernement du Québec quant à la gouvernance du transport en commun dans le Grand Montréal et d'en informer le ministre des Transports du Québec et responsable de la région de Montréal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.

La résolution numéro CE15-106 consignée dans ce procès-verbal, est considérée signée.

Denis Coderre Claude Séguin Président Secrétaire

1